

Cher adhérente, cher adhérent,

2024 débute, votre association a besoin de vous. En adhérent, à l'association, vous aurez accès au réseau WhatsApp d'échanges techniques et vous recevrez régulièrement notre newsletter. L'association vous proposera également tout au long de l'année des activités techniques et conviviales, des formations. Pour chacune de ces actions, l'ASA avec le soutien de ces partenaires vous apportera une aide financière pour faciliter votre participation.

Vous trouverez dans les pages suivantes :

- le bulletin d'adhésion à compléter en indiquant l'ensemble de vos coordonnées, à nous envoyer avec le règlement de la cotisation.
- une fiche avec le programme des formations connues à ce jour,
- Une fiche sur le parrainage. Je vous rappelle que votre association a besoin d'adhérent pour continuer à être dynamique donc parler en à vos collègues.
- La newsletter de janvier
- L'invitation à notre assemblée générale (nous comptons sur votre présence)

Les membres du conseil d'administration et Bertrand de Lacheisserie sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et suggestions

Je vous souhaite une excellente année 2024.

Le président
Daniel BOIS





Bulletin-adhésion ASA 2024

Association des Salariés Agricoles

Svp - à compléter et à retourner au plus vite à A.S.A. - Chambre d'agriculture - CS 10399
- 28008 CHARTRES Cedex (ou courriel : b.delacheisserie@eure-et-loir.chambagri.fr)

Nom Prénom

Adresse

Code postal Commune

Portable Adresse email :

Ageans Emploi actuel

Cotisation 2024 :

- Adhérent individuel : 33 €
- Adhérent en couple : 45 €

Je souhaite devenir membre de l'Association des Salariés Agricoles d'Eure et Loir et je règle ma cotisation :

par chèque

par Helloasso (<https://www.helloasso.com/associations/association-des-salaries-agricoles-d-eure-et-loir/adhesions/devenez-adherent-asa-28>)
(merci de nous envoyer un justificatif de votre démarche sur ce site)

 helloasso



Je parraine un nouvel adhérent et je complète la fiche parrainage

Nom du filleul : Prénom du filleul :

Signature :

Association des Salariés Agricoles 28
10, rue Dieudonné Costes - CS 10399
28008 CHARTRES Cedex
02 37 24 45 45

b.delacheisserie@eure-et-loir.chambagri.fr



Groupama
CENTRE MANCHE





Action de parrainage



Cher adhérente, cher adhérent,

Pensez au « **Parrainage de nouveaux adhérents** » !

Faites connaître l'ASA directement autour de nous et profitez des avantages (*). Nous invitons chaque adhérent à y participer !

« Chacun d'entre nous a l'occasion de rencontrer un « collègue » salarié agricole, au « coin du champ » ou chez le concessionnaire... : alors c'est le moment de lui parler de l'ASA et de lui proposer de devenir adhérent à son tour... ».

Le principe est simple : vous trouvez un nouvel adhérent (salarié agricole en activité) et vous bénéficiez de 10 € de « réduction ASA (*) », valable un an. Votre « filleul » profitera également d'une remise (15 € de « réduction ASA (*) », valable un an).

Démarche : Pour chaque nouvel adhérent que vous trouvez, vous complétez entièrement le bulletin ci-dessous, partie « Parrain » et partie « Filleul », vous signez (parrain et filleul) et vous le retournez à l'ASA avec la cotisation du filleul (chèque de 33 € pour 2024). Les bons de « réduction ASA » seront envoyés en retour.

Cette opération n'est pas limitée dans le temps.

« Alors, faites connaître votre association, l'ASA 28 et devenez Parrain ! »

Daniel BOIS, président

A chaque parrainage : bulletin à compléter et à retourner à l'ASA, Chambre d'agriculture 28024 CHARTRES Cedex. Renseignements : Tél. B de LACHEISSERIE : 02.37.24.45.42

« Parrain » :

Nom Prénom
Adresse Code postal Commune
Adresse email :
Signature

« Filleul » :

Nom Prénom
Adresse Code postal Commune
Tél : Adresse email
Age ans Emploi actuel
Salarié agricole Permanent à temps complet ou à temps partiel depuis
Ou Salarié agricole Temporaire → dernier Cdd agricole du / / au / /
Nom et adresse de votre employeur actuel :

Je souhaite **devenir membre de l'ASA 28** et je joins à ce bulletin un chèque de cotisation pour 2024 : *cotisation individuelle* 33 € à l'ordre de l'ASA.

Mon adhésion prend effet dès ce jour et pour toute l'année 2024.

Date

Signature

Association des Salariés Agricoles 28

10, rue Dieudonné Costes - CS 10399

28008 CHARTRES Cedex

02 37 24 45 45

b.delacheisserie@eure-et-loir.chambagri.fr



Groupama
CENTRE MANCHE

